

Day	Min	Max	Humidity
MER 6	15	21	2 / 8
JEU 7	14	22	0 / 4
VEN 8	14	27	0 / 0
SAM 9	16	28	0 / 3
DIM 10	17	25	2 / 14
LUN 11	16	23	3 / 10

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

Stades phénologiques

La floraison s'étale : elle semble se terminer sur les parcelles les plus avancées de Gamay, Chardonnay et débute à peine sur des Mauzac sur le plateau cordais. Entre ces extrêmes, plus globalement, nous sommes en pleine floraison, les abeilles et les mégilèthes butinent.



Abeilles sur inflorescence CA81



Mégilèthes sur inflorescences CA81

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Les sorties sont surtout visibles sur les témoins non traités. Elles continuent de progresser cette semaine sur 2 des 7 témoins.

Sur le vignoble, les symptômes sont sporadiques et ne progressent pas.

Néanmoins, des contaminations sont encore en incubation et devraient être visibles début de semaine prochaine.

Modélisation :

Des contaminations de masse ont eu lieu sur tous les secteurs lors des différents passages orageux de la semaine dernière et d'hier. La pression est forte, il suffit de 3-5mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Préconisations

Soyez protégés en fin de rémanence ou en cas de lessivage si des pluies sont prévues :

* 400g de cuivre métal par hectare selon stade végétatif

Si vous avez des sorties de tâches, appliquez :

* *Prevam Plus*, *Limocide*, *huile essentielle d'orange douce* à 0,8%

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Des contaminations sont prévues dès 3-5mm.

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations :

Pas d'évolution cette semaine hormis sur un témoin non traité où le nombre de feuilles atteintes augmente fortement.

Sur les tailles rases, les symptômes stagnent.

Sur les vignobles conduits de manière classique, quelques symptômes sont observés de manière sporadique.

Analyse de risque :

Des contaminations sont possibles avec les pluies prévues.

Préconisations

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Chaque pluie peut-être contaminante



Symptômes de black-rot sur feuilles sur Témoin non traité 04/06/18 CA81

OIDIUM

Analyse de risque

Observations

Quasiment aucun symptôme n'est observé à ce jour : une première tache d'oïdium a été recensée sur une feuille de Chardonnay.

Préconisations

Nous sommes sur la période sensible de la floraison.

Intervenir sur l'ensemble des parcelles :

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6-8kg/ha (dose conseillée); Héliosoufre, soufre mouillable 7,5l/ha (dose homologuée), 5l/ha (dose conseillée) **Biocontrôle**

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protection jusqu'au stade fermeture de grappe

BOTRYTIS

Analyse de risque

Présence de symptômes sur feuilles dus au printemps pluvieux. Quelques grappes sont aussi impactées.

Préconisations

Les traitements antibotrytis sont à réserver aux parcelles très sensibles à la pourriture grise. Le stade A : pleine floraison, chute des capuchons floraux est en cours ou imminent.

* Serenade Max, Bacillus subtilis, 2kg/ha
* Botector, Aureobasidium pullulans, 0,4kg/ha
(3 applications)

Alternatives

L'effeuillage (face soleil levant au stade nouaison) et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le développement du Botrytis.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol est terminé. Les premières larves et glomérules sont observées. Des comptages sont à prévoir sur les parcelles sensibles et à historique.



Colonne de droite : glomérule, Colonne de gauche : chenille d'eudémis CA81

Préconisations

Seuil de nuisibilité : 50 à 80 glomérules pour 100 grappes. Ce seuil indique un niveau de pression important qui incite à intervenir de manière anticipée sur la G2.

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. **Si le seuil est atteint, il faudra intervenir sur la deuxième génération lors de la détection du stade tête noire.**

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Effectuer des comptages

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observations :

Des larves sont observées. Le niveau de population est en progression et sur certaines parcelles le seuil de nuisibilité de 100 larves pour 100 feuilles est parfois atteint. Des adultes continuent de voler.



Larve de cicadelle verte sur face inférieure CA81

Préconisations

Les populations de cicadelles vertes sont gérées par des applications d'argiles sur les parcelles sensibles. En général, aucune intervention n'est réalisée sur la génération printanière, on attend les générations estivales plus impactantes. Néanmoins dans des situations de fortes sensibilités, des applications d'argiles peuvent être réalisées. Soyez vigilants sur le cépage : Fer Servadou.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

A retenir

Observez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Des larves de *Scaphoideus titanus* sont observées sur certaines parcelles. Les stades observés sont de jeunes larves L1 et L2.

Préconisations

Les dates de traitements ont été fixées :
T1 : du 15 au 25 juin

* Pyrèvert, pyrèthre naturel, 1,5L/ha, ZNT 50m

NB : Le limocide, huile essentielle d'orange douce, 0,8% a été homologué sur cicadelles mais n'est pas reconnu comme suffisamment efficace pour se substituer au Pyrèvert. Néanmoins, il peut permettre de diminuer les populations de larves de *Scaphoideus titanus* **si et seulement si il est appliqué sur jeunes larves et en complément du Pyrèvert.**

DIVERS

Carences :

De nombreuses carences sont observées : chlorose ferrique, carence en potasse et quelques carences magnésiennes (attention de bien lire les notices des foliaires employés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de floraison).

Et bravo, le CO!!!

Prochain bulletin le 12 juin 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

